

Réponses aux questions posées par les candidats au 12/11/2024

1 - Est-il possible d'obtenir la dernière attestation de conformité ?

Réponse : étant donné que 2024 est la 1ère année, il n'y a aucune attestation de conformité à ce jour.

2 - Est-il possible d'obtenir les derniers états financiers ?

Réponse : nous fournirons les comptes annuels au Titulaire du marché.

3 – Est-il possible de connaître le volume annuel d'écritures ?

Réponse : le nombre annuel d'écritures est d'environ 18 000 (combinaison comptes comptables et sections analytiques).